

PROGRAMME DE FORMATION A L'APPRENTISSAGE ANTICIPE DE LA CONDUITE (AAC)

Compétence 1 : Maîtriser le maniement du véhicule

Dans un trafic faible ou nul

1. Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer les vérifications intérieures et extérieures
2. Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir
3. Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire
4. Démarrer et s'arrêter
5. Doser l'accélération et le freinage à diverses allures
6. Utiliser la boîte de vitesses
7. Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire
8. Regarder autour de soi et avertir
9. Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité

Compétence 2 : Appréhender la route et circuler

dans des conditions normales

1. Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte
2. Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de direction
3. Adapter l'allure aux situations
4. Tourner à droite et à gauche en agglomération
5. Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité
6. Franchir les carrefours à sens giratoire et les ronds-points
7. S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau

Compétence 3 : Circuler dans des conditions difficiles

et partager la route avec les autres usagers

1. Evaluer et maintenir les distances de sécurité
2. Croiser, dépasser, être dépassé
3. Passer les virages et conduire en déclivité
4. Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie
5. S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide
6. Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense
7. Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites

Compétence 4 : Pratiquer une conduite autonome,

sûre et économique

1. Suivre un itinéraire de façon autonome
2. Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie
3. Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer
4. Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir
5. Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur de vitesse, limiteur, ABS, aides à la navigation...)
6. Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence
7. Pratiquer l'écoconduite

FORMATION

Durée : En fonction de l'évaluation de départ sur une base de 20heures

Rythme : discontinu sur les plages horaires suivantes :

- Théorie :

➤ Du Lundi au vendredi de 14h à 19h

- Pratique :

➤ Lundi de 14h à 20h

➤ Mardi, Mercredi, Jeudi de 9h à 20h

➤ Vendredi de 9h à 19h

➤ Samedi de 8h à 18h

Objectifs : être capable de :

- Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul
- Appréhender la route et circuler dans des conditions normales
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

Public concerné :

Toute personne désirant conduire un véhicule de la catégorie B

Prérequis :

Etre âgé d'au-moins 15 ans au moment de l'inscription et d'au moins 17 ans au moment du passage de l'examen.

Avoir l'accord de son représentant légal et de l'assureur du véhicule.

Matériel requis : aucun

Moyens pédagogiques :

- Vidéoprojecteur, tableau blanc
- Tests théoriques type ENPC, ROUSSEAU
- Véhicules de catégorie B conformes aux exigences permis de conduire
- Livret de formation et fiche de suivi numériques

Méthodes pédagogiques :

- Enseignement magistral et interrogatif pour l'apprentissage théorique et pratique
- Suivi des étapes REMC pour la formation pratique
- Délivrance de l'attestation de fin de formation initiale après évaluation favorable de la part de l'enseignant
- RDV préalable de 2 heures obligatoire avant le départ en conduite accompagnée

Modalités pédagogiques :

- 2 RDV pédagogiques obligatoires : le 1^{er} au bout de 4 à 6 mois ou 1000 km parcouru environ, le 2^{ème} au bout des 3000 km.

Formateurs : M. VIVES Lionel, M. LAUREND Pierre, M. CELERIER Gilles (tous titulaires du BEPECASER)

Validation : Délivrance du permis de conduire après réussite à l'examen

Suivi et évaluation de l'action :

Intervenant extérieur indépendant : OPINION SYSTEM certifié AFAQ ISO 20252